

CHALLENGE LOGO ET SLOGAN EDUSANTE

Académie de Limoges

Principe :

Le challenge « Edusanté » consiste en la création d'un logo et d'un slogan pour le label académique « Edusanté ». Ce challenge se veut imaginatif et créatif. Il s'adresse à tous les jeunes de l'académie.

Objectifs :

Le challenge Edusanté vise à mobiliser les jeunes afin de leur permettre d'appréhender leur établissement et leur vie à l'École au travers du prisme de la Santé-Bien-Être dans ses dimensions physiques, psychiques, sociales et environnementales.

Modalités :

Les inscriptions au challenge Edusanté se font via les liens ci-dessous vers les DIGIPADS correspondant au niveau de l'établissement : école, collège ou lycée.

Lien DIGIPAD **ECOLES** : <https://digipad.app/p/294352/51d280fb68cce>

QR CODE :



Lien DIGIPAD **COLLEGES** : <https://digipad.app/p/294356/728e0d3ad91f4>

QR CODE :



Lien DIGIPAD **LYCEES** : <https://digipad.app/p/294358/1fa956366009>

QR CODE :



- Sur la page d'accueil du DIGIPAD, cliquer sur le « + » en bas à droite de l'écran : une fenêtre s'ouvre.
- Y inscrire comme titre, le nom de l'école ou l'établissement **ainsi que la commune**.
- Dans la zone de texte, rédiger le **slogan**.
- Cliquer enfin sur « Ajouter un fichier » afin de télécharger la photo ou l'image du logo sous format JPEG (.JPG) ou PDF.

Il est attendu 1 seul logo et 1 seul slogan par école ou établissement participant. L'école ou l'établissement aura pu organiser une sélection préalable des propositions des élèves afin de déterminer le projet lauréat qui sera présenté au niveau académique.

Le format du Logo doit correspondre à une affiche A4 en format paysage ou portrait et en couleur. Le logo se doit d'être simple et lisible.

Tous les participants se verront délivrer un diplôme.

Les logos et slogans retenus par la commission seront affichés dans le hall du rectorat et les auteurs partageront un moment de convivialité autour d'un goûter « intelligent ».

Calendrier :

Les propositions de logos et de slogans sont à déposer sur le Pad correspondant au niveau de l'établissement (école, collège, lycée) au plus tard le **vendredi 3 mars 2023**.

BON CHALLENGE EDUSANTE A TOUTES ET A TOUS !

